



COURRIER D'ORIENT,

Journal politique, commercial et littéraire,

PARAISSANT UNE FOIS PAR SEMAINE A DES JOURS INDÉTERMINÉS.

Les lettres et paquets destinés pour la direction du journal doivent être adressés francs de port à PATRAS.
L'abonnement pour la Grèce est de 20 fr. pour 6 mois, et de 40 fr. par an.
Pour les Iles Ioniennes, pour tous les pays étrangers à la Grèce et les bâtiments de station dans la Méditerranée il est de 25 fr. pour 6 mois, et de 50 fr. par an.

Patras, mardi 17 février 1829.

AVIS.

En France et dans les pays au nord de la France, les personnes qui voudront s'abonner au COURRIER D'ORIENT sont priées de s'adresser à Paris à M. CASSIN, rue Turanne n^o. 12, ou à M. LAURENT, libraire à Toulon, agents du journal. Elles éviteront ainsi une perte de temps considérable, et recevront de suite les numéros les plus récents du Courrier, ou bien la collection complète si elles le désirent.

(Voyez à la fin du Journal les différentes adresses où l'on peut encore souscrire.)

GRÈCE.

PATRAS.

9 Février. Les derniers journaux grecs d'Egine contiennent le rapport du capitaine Falangas, commandant du bateau à vapeur la *Persévérance*, sur l'avantage qu'il a remporté à l'entrée du golfe Maliaque, dans les journées du 4 et 5 janvier. Il en résulte qu'il a capturé une belle goélette turque de dix canons et trois navires marchands, quoiqu'il ait eu à passer sous le feu de deux batteries de terre établies, l'une près de Lithada sur la côte de Négrepont, et la deuxième à l'extrémité d'un cap du continent qui se trouve en face. Mais les Turcs qui montaient ces bâtiments ont eu le temps de gagner la terre, à l'exception de deux qui ont été pris. M. Falangas a été assez heureux pour sauver en outre cinq ou six cents malheureux Grecs, habitants des villages voisins de la côte, et que les atrocités commises par les Turcs de la garnison de Zéitouni dans leurs sorties presque journalières, avaient forcés de se réfugier dans des cavernes au bord de la mer. Il les a fait transporter à Talantomisi avec ses embarcations. Le brick *Alexandra*, qui fait partie de la croisière grecque dans ces parages, avait été empêché, par un vent contraire assez frais, de prendre part à l'avantage remporté sur l'ennemi par la *Persévérance*; mais il l'aida dans l'acte d'humanité dont nous venons de parler. La misère est extrême sur toute cette côte; on y attendait de l'intérieur les Kiliarchies de Vasso et d'Eumorphopoulos; mais le manque de vivres et l'extrême difficulté de s'en procurer les avait obligées de se disperser dans les villages à portée de la route.

— Quelques bâtiments turcs de Candie ont rencontré près de la côte plusieurs bateaux grecs chargés des familles et particulièrement de femmes et d'enfants. Ils les ont coulés, et ont noyé tous ces malheureux sans que leurs supplica-

tions aient pu les désarmer. Les Candiotes mahométans paraissent jaloux de soutenir leur réputation de férocité, et cette férocité est inépuisable dans ses moyens d'exécution.

10 Février. Une lettre de la baie de Salona, du 4 courant, nous apprend que le général Ypsilanti tient toujours les Turcs étroitement serrés en Livadie, et qu'il était sur le point de les attaquer de nouveau. Le corps qu'il avait détaché pour former le blocus de Lépante, n'avait pu encore se mettre en marche à cause de l'intensité du froid. En effet, les montagnes de la Romélie vues de la côte opposée présentent l'aspect d'un immense rideau de neiges qui, chaque jour, descend sensiblement vers la mer. Les vivres sont d'une cherté toujours croissante à Lépante: le pain est en si petite quantité, que dans le port on montre fort avare, ce qui produit des altercations violentes et journalières entre lui et le chef des Albanais qui sont dans la place. Au reste, la garnison n'excède pas six cents hommes, et celle du château de Romélie cent cinquante. Un message du pacha de Négrepont, intercepté à la fin du mois dernier, prouve que les Turcs de cette Ile souffrent également beaucoup du manque de subsistances.

11 Février. M. le général Durrieu a passé par Napoli de Romanie en retournant au quartier général. Il a visité les fortifications de cette place ainsi que l'arsenal, et inspecté les troupes régulières qui s'y trouvent. Il en est reparti le six au soir, et s'est couché à Argos; il a continué sa route par Tripolitza.

M. le colonel Juchereau de St-Denis, ex-Agent général de France près du gouvernement grec, et dont les fonctions viennent d'expirer, avait précédé le général Durrieu à Modon. Il doit s'embarquer à Navarin pour rentrer en France; nous n'avons point encore appris que M. Rouen, consul général de S. M. T. C. à Egine, y soit arrivé.

12 Février. Ce matin, à huit heures moins un quart, on a ressenti à Patras une assez forte secousse de tremblement de terre; et ce phénomène, qui s'est renouvelé plusieurs fois depuis quinze jours, à presque toujours été accompagné de commotions atmosphériques.

13 Février. On attend un transport qui a dû partir de Navarin le 11 courant, et sur lequel doivent être embarqués les convalescents qui se trouvent ici. Le nombre des malades encore à l'hôpital est à peine de soixante, c'est-à-dire de moins d'un cinquantième de la totalité des troupes; encore ce nombre diminue-t-il rapidement par les soins dont ils sont entourés. Chacun d'eux a un lit particulier placé dans une salle chauffée et parfaitement garantie de l'extrême humidité de la saison.

— Les frégates *la Didon*, *la Syène*, *l'Amphitrite* et *la Cybèle*, sont toujours attendues; on parle d'un nouvel embarquement qui aurait lieu

avant le 27, tandis que d'autres versions, appuyées sur des lettres venues aujourd'hui de Modon, l'époque du départ aurait été laissée, par le ministre, à la disposition de S. S. le général en chef, qui veut le reculer jusqu'après l'équinoxe.

— Trois des transports du convoi qu'escortait la frégate *La Duchesse de Berry*, ont été obligés de rentrer à Navarin pour cause d'avaries. L'un d'eux, qui portait les chevaux de M. le général Sébastiani et de M. les colonels de Faudoas et de la Hitte, a été frappé de la foudre qui a brisé ses basses vergues et brûlé quelques-unes de ses voiles.

— Le courrier de Navarin à Patras a déclaré avoir vu un navire, qu'il croit suédois, se brisant sur la côte de Morée vers l'embouchure de l'*Aphée*, par un vent violent de sud-ouest.

— Un navire sorti de Patras, vient de sombrer à hauteur des Kursolaires. On croit généralement que c'est le brick sarde *le Diligent*, capitaine Domenico Bertolo, qui se rendait à Smyrne, cependant quelques personnes disent que ce doit être le bâtiment commandé par le capitaine Léopold Petroluzzo, parti également de Patras et destiné pour Corfou.

14 Février. On apprend d'Egine que S. Exc. le président se propose de faire dans le mode de gouvernement qui a été suivi depuis son arrivée en Grèce, quelques changements dont l'expérience lui a démontré la nécessité; ainsi les divers départements de l'administration, au lieu d'être gérés par des commissions, seraient confiés à des ministres responsables. M. Tricoupis aurait le portefeuille des affaires étrangères, M. Conduriotis des finances, M. Péroucas de l'intérieur, M. Mavrocordato de la marine et M. Colettis de la guerre. Les affaires de la Grèce continentale seraient confiées à une sorte d'intendance particulière sous la présidence du comte Métafas. Au reste ces nouvelles, quoique généralement répandues, n'ont point encore un caractère officiel.

— M. Pauzié capitaine du génie, a soumis au Président un plan d'organisation définitive de l'école militaire des *Evelpides* établie à Napoli. S. Exc. après l'avoir approuvé a accordé les fonds nécessaires à son exécution et en a chargé M. Pauzié, qui est déjà entré dans ses nouvelles fonctions de directeur de cet établissement.

— M. Craterès, que le comité de Paris avait placé pendant deux ans à la ferme modèle de M. Dombale à Roville, vient d'être envoyé à Patras par le président, pour enseigner une assez grande partie de terrains en pommes de terre. Il distribue en outre aux propriétaires une notice imprimée et très détaillée sur la culture de cet utile tubercule, qu'il va introduire également dans le district de Gastouni et autres parties de l'Achaïe et de l'Elide.

Il est tombé la nuit dernière une quantité de neige, telle qu'on n'en avait pas vu autant depuis dix-sept années. Ce matin les plaines qui environnent Patras, en étaient toutes couvertes; mais elle s'est fondue presque entièrement au lever du soleil. Cependant les arbres printaniers étaient en fleurs dès le commencement de janvier du côté d'Argos. La rigueur peu ordinaire de la saison chasse vers les côtes une grande quantité d'infortunés à peine couverts de quelques lambeaux hideux, et dont la figure porte l'empreinte du désespoir et de la faim.

15 Février. Aujourd'hui, à deux heures après midi, le vent étant au N. E., deux nouvelles secousses de tremblement de terre se sont fait sentir à une demi-minute d'intervalle l'une de l'autre, ou plutôt sans interruption, car entre la première et la seconde, on a éprouvé des ondulations extrêmement sensibles.

— Depuis l'arrivée de la *Galathée*, nous n'avons reçu aucun journal de France. Ceux d'Égine arrivent toujours très irrégulièrement; il n'en est point venu depuis quatorze jours. On ne sait rien de positif sur l'époque de la réunion de l'assemblée nationale, ni sur le lieu où elle sera convoquée.

— Des personnes parties de Syra le 2 de ce mois, et débarquées à Patras, disent que M. Nicolas Kalergi, nouveau commissaire extraordinaire des Cyclades, n'y était point encore arrivé. La préfecture qu'il quitte et celle qu'il va occuper, sont sans contredit les deux plus importantes de la Grèce. La nombreuse population de Syra, composée de commerçants et de réfugiés qui s'y sont réunis depuis quelques années, pour être moins troublés dans les travaux de leur profession, ou pour se dérober au fléau de la guerre, a des intérêts aussi variés que les éléments dont elle est formée. Comme dans toutes les villes populeuses, il s'y glisse des gens que la main de la justice doit atteindre tôt ou tard, et qui se flattent d'y trouver des occasions plus faciles et surtout plus fréquentes d'y exercer une affreuse industrie. Un esprit conciliant, une surveillance infatigable, une fermeté que n'ébranle aucune considération secondaire y sont à la fois indispensables. La haute confiance dont M. Kalergi est investi et ses antécédents dans la carrière qu'il parcourt, donnent le droit de les attendre de lui; aussi était-il vivement désiré à Syra, et l'on y espérait avec raison que les *brigandages* qui sont venues quelquefois affliger cette île sous l'administration précédente, ne se renouvelleraient plus sous la sienne. Ces attentats à la sûreté des citoyens ont été trop scandaleux, pour qu'on vienne affecter aujourd'hui une ridicule ignorance par la raison que plusieurs semaines, ou, si l'on veut, quelques mois se seront écoulés depuis cette époque. Il est notoire que des vols et des assassinats ont été commis et sont restés impunis. L'indignation publique signalait des coupables jusques parmi les agents subalternes de la police locale. Les indices les moins équivoques et même des preuves foudroyantes ont en vain pesé sur eux. Que dire de l'apathie qui n'a pas daigné informer, ou de l'indulgence qui a jeté sur ces crimes un voile officieux?

— Un capitaine suisse arrivé aujourd'hui du camp du général Church et se rendant à Egine, assure que le bruit qui avait été répandu sur le projet qu'on lui supposait de résigner son commandement, était entièrement faux. Une lettre qu'on nous écrit du même point, en date du 2 février, n'en fait aucune mention, et nous annonce que sir Frédéric Adams, a débarqué à Zayadès, se rendant à Ianina, pour y avoir une conférence avec Reschid pacha. Le général Dentzell était encore à Kérassova, où il doit être renforcé par les kiliarchies de Christodulo, Hadji Petro et Farmaki.

Véli bey est arrivé à Prévésa; on y prépare une expédition pour ravitailler le château de Vonitza qui est aux abois; mais il faut enlever la position de Catakolo pour y jeter des vivres, et le général Church qui l'occupe est en mesure de s'y défendre convenablement.

Le même officier suisse a touché dans sa traversée à Vasiladi et le commandant de ce fort lui a appris que deux soldats de la garnison de Missolonghi, dont un grec, s'en sont échappés le 6 de ce mois pour se rendre à lui, et qu'ils ont déclaré que depuis long-temps on y était réduit à manger les chevaux, les communications de cette place, avec l'intérieur, étant tout-

a-fait rompus à cause de l'état affreux des chemins.

— Le rapport suivant vient d'être adressé par le général Church à S. E. le président.

« La flottille du golfe Ambracique a exécuté une nouvelle action d'éclat qui fera à jamais honneur au braves qui s'y sont trouvés.

« Dans la nuit du 28 au 29 janvier les mistiks, (laissant à mouillage près de Vonitza les grosses chaloupes canonnières) conduits par le commandant provisoire Ténéké et les capitaines dont le commandant Kriési vous donnera les noms, sont entrés dans le port de Prévésa et à l'aube blanche et par abordage, ont pris dix grandes chaloupes canonnières récemment construites sur les chantiers de la ville et un *tatta*.

« Six belles pièces de gros canon, vingt-quatre prisonniers et entrés le capitaine Hassan, commandant la flottille turque, sont tombés en notre pouvoir, bien qu'à mon grand regret, il faille ajouter de notre côté une perte de trois tués et quinze blessés: parmi les premiers se trouve le frère du commandant l'éuéké.

« On avait également lâché au départ un brûlot contre un brick de six canons qui s'y trouvait; mais, le feu n'y ayant pas pris, nos vaillants Hydriotes, pour couronner leur ouvrage, sont rentrés dans le port, malgré un feu très vif des redoutes et des troupes accourues dans les maisons le long du canal qui y conduit, ont saisi leur barque incendiaire et sont ressortis en dépit de tout danger et obstacle.

« Il est indispensable que le personnel de notre flottille soit augmenté du nombre de marins nécessaires pour monter nos dernières prises.

Le général en chef,

R. CHURCH.

Am camp de Vonitza, 1^{er} février 1829.

— Une réclamation nous est adressée au sujet de l'article inséré dans le numéro 7 du Courrier d'Orient sur le départ du lieutenant Robertson, qui commandait en second le bateau à vapeur le *Mercury*. Mais nous ne pouvons accéder à l'invitation qui nous est faite de l'insérer dans notre journal, précisément par le motif dont on se prévaut pour nous y engager: c'est-à-dire que la justice et l'impartialité nous le défendent. En effet, la lettre que le commandant actuel du *Mercury* nous écrit en date du 2 février, renferme contre le lieutenant Robertson des assertions que nous ne sommes point à même d'apprécier, et qui touchent de trop près à sa vie privée, pour que nous ayons le droit de leur donner de la publicité. S'il était vrai, cependant, que M. Robertson eût oublié ses devoirs au point qu'on nous l'assure, nous ne ferions aucune difficulté de croire qu'il eût osé descendre à l'atroce calomnie dont il est accusé. Ainsi, le *Mercury* n'aurait point buché, depuis qu'il a cessé de le monter (ce qu'il d'ailleurs n'aurait rien de bien extraordinaire, puisqu'on peut être excellent officier de marine, et n'avoir pu se familiariser en quelques jours avec la navigation par la vapeur); mais encore cet accident aurait eu lieu pendant que lui-même le commandait en second. Ainsi cet *atroce* calomniateur aurait donné au gouvernement, par ces mêmes raisons que nous ne déduisons point ici, un prétexte plus que suffisant pour rejeter ses services; et la commission de la marine l'aurait défrayé libéralement des dépenses qu'exigeait son retour en Angleterre, comme son séjour à Egine jusqu'au départ. En définitive, que pourrions nous trouver à redire à la susceptibilité dont est empreinte la lettre du commandant actuel du *Mercury*? Cette lettre, écrite en français, et d'ailleurs dans les termes les plus convenables, est signée ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΣΑΧΤΟΡΗΣ. Or un marin décoré d'un tel nom, ne saurait être trop jaloux de le porter sans reproche.

M. Bulgari, cap. d'ét.-m. français, né à Corfou, et employé par le gouvernement grec, a terminé le plan de la future ville de Patras. Il y aura neuf places publiques, des quais, de vastes boulevards, de larges et longues rues, et trois por-

tes principales qui s'ouvriront sur les routes de Gastouni, de Alavrita et de Corinthe. Cent mille habitants pourront tenir à l'aise dans son enceinte, car cette nouvelle capitale de l'Achaïe doit couvrir à la fois le sol de la ville du moyen âge, et celui de la cité d'Auguste. Les fontaines n'y manqueront pas, puisque, au temps des Turcs, on en comptait quatorze cent quatorze. Dans ce plan magnifique, dont le dessin fait le plus grand honneur au talent du peintre, les douze ou quinze cents constructions récemment élevées se trouvent figurées pour mémoire. Mais tous ces ignobles et malencontreux *kalives* (καλύβια) apparent rari nantes au milieu de cette vaste chorographie, et semblent en un mot ne s'y trouver jetés que pour couper des angles, embarrasser des quais, rompre des alignements, détruire la place de la *Concorde*, et rendre ridicule celle de la *Reconnaissance*. De mauvais plaisants assurent que la ville sera éclairée au gaz. Pourquoi non, lorsqu'elle sera bâtie?

FRANCE.

TRULON. — 7 Janvier. Par ordonnance du 31 décembre dernier, les promotions suivantes ont été faites dans le corps royal de la marine française.

M. le capitaine de vaisseau Louis-Stanislas, Mallet, a été élevé au grade de contre-amiral.

Ont été promus au grade de capitaine de vaisseau, les capitaines de frégate dont les noms suivent:

MM. Jean Silhouette. — Esprit Lachelier. — Charles, Martel. — Stani las-Marie, Ledall de Kéréon. — Arm., Gratien de Comore. — Julien-Henri, Vigoureux de Kermorvan. — François-Dominique, Laurens de Choisy. — Vincent, Moulac. — Auguste-Louis, de Gauville (vicomte). — François-Nicolas-Geneviève, de Rault la Hurie. — Jean-Baptiste-Marie-Augustin, Gourbeyre. — Louis-Auguste, de Fredot du Plan-tys. — Thomas-Alexandre-Marie-Esprit-François, Gallois. — Aaron-Louis-Frédéric, Regnault de la Susse. — Michel-Joseph-Guillaume, de Rabaudy. — Alphonse-Louis-Théodore, de Moges. — Pierre-Edouard, Brou.

Les lieutenants de vaisseau suivants ont été nommés capitaines de frégate:

M. d. Charl.-Alexandre-Julien, de Beauquaire. — Jean-Séraphin, Dufaur. — Augustin-Maurice, Bertin de la Hautière. — André-Edouard, Thoulon. — Charles-Louis-Jean, Dagorne. — Jean-Joseph-Marcellin, Pothonier. — Jean-Baptiste-Nicolas, Topsent. — Louis-Auguste-René, Blanchard Dumas. — Marie-Alexandre-Auguste, Durand. — Jean-Baptiste-Hector, Laborde-Lasalle. — Louis-Marie, Macé. — Louis, Bosc. — Pierre-Charles, Derube. — Yves-Marie-Théodose, le Ferec. — Jean-Pierre, Fournier. — Louis Clément-Emmanuel-Marie, Salvy. — Prosper-Alphonse-Sécond, Rovet de Breteville. — Louis, Pujol. — Jean-Jacques-Toussaint, Bézard. — Adam-François-Louis, Gavinet de la Rochassière-Nugues. — Ferdinand-Alphonse, Hamelin. Enfin, ont été promus au grade de lieutenant de vaisseau, les enseignes dont les noms suivent:

M. M. François-Prosper, Proux. — Henri-Louis-Félicité-Victor, Dagorne. — Félix-François, Espinet. — Martin-l'Union, Vignoux. — Eléazar, Legrand. — Antoine-André, Rous. — Mathurin, Calvez. — Jean-Charles-Marie-François, Colignon. — Fleuras, Gery. — Henri-Victoire-Hypolite, Bouissou. — Léonard-Auguste, Dufrenil. — Eusèbe, Yves. — Louis-Marie-Hypolite-Auguste, Masson. — Pierre-Joseph-Marie, Bivaux. — Jacques-Alexandre, Massiou. — Louis-Amable, Laurencin. — Jules, Granger. — Joseph-Antoine-Nicolas-Louis, MeJoni. — Romain-Joseph, Desfossés. — Guillaume-Aimé, Castagné. — Pierre-Prosper-Auguste, Guerin. — Félix, Jourdan. — Louis, Allain. — Léonard-Victor-Joseph, Charner. — Phocion-Aristide-Paulin, Verdier. — Jean-Louis, de Basilly. — Jean, Goux. — Victor-Amédée, Gressien. — Joseph, Mendousse. — Jean-Louis, Janvier. — Jean-Louis-Jérôme-Marie, Kerimel. — Tranquille, Aubry-Bailleul. — Pierre-Justin-Charles, Dubreuil. — Victor, Lecointe. — Théodore-Julien, Deblois de la Calande. — Théodore, Loque. — Yves-Jean, Despoirries. — Armand-

Jules-Casimir, Laroque de Chaufray. — Marie-Joseph-Alphonse, Odet-Pellion. — Prosper, Batigot. — Félix-François-Louis, Dupont. — François-Xavier-Benjamin, Masson. — Bien-aimé, Fréat. — Louis-Jean, Tournier. — Henri-Charles, Sifferman. — Félix, Perreau. — Jean-Jacques-Louis, Dulaurent-Delabarre. — Antoine-Joseph, Vriquaud. — Joseph-Auguste, Bellenger. — Pierre-Gervais, Dutailis. — Marie-Pierre-Louis, de Cibou. — Amable-Constant, Jehenne. — Jérôme-Félix, Mouléon. — Timoléon, Aurèle-Varèse. — Jean, Lugéol. — Romaric-François-Elouard, Lajard. — William, Le Leur de Ville-sur-Arce. — Tranquille-Marie, Billet. — Jean, Pardeilhac-Mexin. — Ferdinand, Anne-Duportal. — Hyppolite, Foucher-d'Aubigny. — Jean-Marie-Auguste, Baudaie. — Théophile-Fortuné-Hyacinthe, Leguillon-Pennanron. — François-Louis-S.-Pieux, Gabet. — Charles, Penaud. — Edmond-Antoine, Masson-St.-Amand. — Joseph-Henri-Gabriel, de Thomas de St.-Laurent. — Auguste-Pierre, Chiron du Brossay. — Pierre-Charles-Auguste, de Solminiac. — Auguste-Laurent-François, Baudin. — Eugène-Joseph, de Fajet. — Antoine-Marie-Ferdinand, MauSSION de Condé. — Jules-Alphonse-René, Poret de Blossville. — Joseph-Guillaume, de Vitrolles. — Pierre-Joseph-Marie-Thérèse-Paul-Emille, Ravez.

DEUXIÈME ÉDITION.

PATRAS.

17 Février. *L'Amphitrite* est entrée avant hier dans le port de Navarin après une semaine de traversée. Deux jours avant son départ de Toulon les dépêches avaient été remises à bord de la goëlette *la Dauphinoise* qui est encore en route escortant un convoi. On a reçu cependant un exemplaire du *Constitutionnel* des 28, 29 et 30 janvier. Ces feuilles sont du plus haut intérêt en ce qu'elles contiennent le procès verbal de la séance royale de l'ouverture des Chambres et le discours de la Couronne. Ce discours était attendu avec une vive impatience par les sujets du Roi qui sont encore en Morée; leur cœur devoit y trouver une récompense bien douce de la noble tâche qu'ils ont accomplie.

DISCOURS DU ROI DE FRANCE

A L'OUVERTURE DE LA SESSION DE 1829.

Messieurs,

J'aime à vous voir chaque année réunis autour de mon trône pour vous occuper, de concert avec moi, des grands intérêts de mon peuple. Cette satisfaction est d'autant plus vive aujourd'hui que j'ai d'heureuses communications à vous faire et d'importants travaux à vous confier.

Mes relations avec les puissances continuent à être amicales. Les assurances que je reçois de mes alliés m'offrent la garantie que, malgré les événements qui ont ensanglanté l'Orient, la paix ne sera pas troublée dans le reste de l'Europe.

Pour hâter la pacification de la Grèce, j'ai, d'accord avec l'Angleterre et la Russie, envoyé en Morée une division de mes troupes. A la vue de quelques milliers de Français déterminés à accomplir leur noble tâche, cette terre célèbre, trop longtemps ravagée, a été rendue à la paix et à la sécurité. Là, comme à Navarin, l'union des pavillons a attesté au monde le respect des trois nations pour la foi des traités, et mes soldats se plaisent à raconter le loyal appui qu'ils ont trouvé dans la marine anglaise.

Une déclaration formelle notifiée à la Porte, a placé la Morée et les îles qui l'avoisinent sous la protection des trois puissances. Cet acte solennel, suffira pour rendre inutile une occupation prolongée. Je continue à aider les Grecs à relever leurs ruines, et mes vaisseaux ramènent au milieu d'eux ces esclaves chrétiens à qui la pieuse générosité de la France a rendu une patrie et la liberté.

Tous ces soins n'auront pas été infructueux; j'ai lieu de croire que la Porte mieux éclairée,

cessera de s'opposer à l'exécution du traité du 6 juillet, et l'on peut espérer que ce premier rapprochement ne sera pas perdu pour le rétablissement de la paix en Orient.

La situation de l'Espagne m'a permis de rappeler les troupes que j'avais laissées à la disposition de S. M. C. Mes soldats ont revu leur patrie après avoir reçu de toutes les populations qu'ils ont traversées, des témoignages d'estime et de regrets dus à leur excellente discipline (*mouvement d'approbation*). Les avances considérables avaient été faites au gouvernement espagnol, une convention vien d'être souscrite pour en régler le remboursement.

L'espérance que je conserve encore d'obtenir du Dey d'Alger une juste réparation a retardé les mesures que je puis être forcé de prendre pour le punir; mais je ne négligerai rien de ce qui peut mettre le commerce français à l'abri de l'insulte et de la piraterie, et d'éclatants exemples ont déjà appris aux Algériens qu'il n'est ni facile ni prudent de braver la vigilance de mes vaisseaux.

Des engagements contractés par une ancienne colonie française avaient cessé d'être exécutés. Après m'être assuré que cette inexécution était le résultat de l'impuissance, j'ai dû consentir à ouvrir avec elle une négociation plus efficace pour l'intérêt des colons et du commerce.

Plusieurs de mes sujets avaient eu à souffrir des mesures prises par l'empereur du Brésil dans sa guerre avec la république de Buenos-Ayres. Quelques bâtiments leur avaient été enlevés. La convention que je viens de ratifier, en conservant sur le blocus un principe conservateur, toujours maintenu par la France, leur assure la restitution de leurs propriétés et une indemnité proportionnée à leurs pertes. Dans cette occasion comme dans toutes les autres, je dois de grands éloges à la marine française qui se montre digne de sa haute mission.

Les secousses successives qui ont agité quelques-uns des nouveaux Etats de l'Amérique du Sud, ont laissé de l'incertitude sur la situation politique de ces Etats, et rendu difficile l'établissement régulier de nos relations avec eux; le moment n'est pas éloigné sans doute où je pourrai donner à ces relations une stabilité utile à mes sujets; en attendant, j'ai préposé des consuls à la surveillance de leurs intérêts.

Telle est, messieurs, l'heureuse situation de nos rapports avec les puissances étrangères. Quelques soient, au surplus, les événements que l'avenir nous réserve, je n'oublierai jamais que la gloire de la France est un dépôt sacré, et que l'honneur d'en être le gardien est la plus belle prérogative de ma couronne. (*Ici le discours de S. M. a été interrompu pendant plusieurs minutes par des applaudissements et des cris prolongés de VIVE LE ROI!*)

L'ordre et la paix règnent dans l'intérieur; l'industrie française, déjà si justement estimée, s'honore chaque jour par des progrès nouveaux. Quelques parties de notre agriculture et de notre commerce sont en souffrance; mais j'espère qu'il me sera permis d'adoucir le mal, s'il ne m'est pas donné de le guérir.

La longue intempérie des saisons et le retard fâcheux qu'a éprouvé la moisson des céréales, ont, pendant quelques semaines, éveillé la sollicitude de mon gouvernement. De pénibles incertitudes sur l'état de nos ressources n'ont pas tardé à se dissiper devant des renseignements plus positifs. La subsistance de tous est assurée; et, si le prix des grains, en augmentant l'aisance du cultivateur, accroît pour quelque temps la gêne de l'indigent, la Providence a créé la bienfaisance pour venir au secours de ceux qui souffrent. (*mouvement d'adhésion.*)

La presse affranchie jouit d'une liberté entière; si la licence, sa funeste ennemie, se montre encore à l'abri d'une loi généreuse et confiante, la raison publique, qui s'affermir et s'éclaire, fait justice de ses écarts (*bravos réitérés dans tous les rangs de l'une et l'autre Chambre*); et la magistrature, fidèle à ses nobles traditions, connaît ses devoirs et saura toujours les remplir. (*Sensation.*)

Le besoin de placer à l'abri de toutes les atteintes la religion de nos pères, de maintenir dans mon royaume l'exécution des lois, et d'assurer en même temps parmi nous la perpétuité du sacerdoce (*mouvement d'attention*), m'a déterminé, après de mûres réflexions, à prescrire des mesures dont j'ai reconnu la nécessité.

Ces mesures ont été exécutées avec cette fermeté prudente qui conciliait l'obéissance due aux lois, le respect dû à la religion, et les justes égards auxquels ont droit ses ministres (*marques d'approbation*).

Des communications vous seront faites sur l'état de nos finances. Vous serez satisfaits d'apprendre que les prévisions du budget des recettes pour 1828 ont été dépassées. Ce surcroît de prospérité n'a pas dû porter atteinte au système d'économie dans lequel mon gouvernement doit chercher à pénétrer chaque jour davantage, sans oublier, toutefois, que les dépenses utiles sont aussi des économies.

De nombreux travaux occuperont la session qui s'ouvre aujourd'hui; vous aurez à discuter un code destiné à l'armée et qui mérite une sérieuse attention. La loi sur la dotation de la Chambre des Pairs, et plusieurs autres lois dignes de tout votre intérêt vous seront aussi présentées.

Un projet grave et important appellera surtout votre sollicitude. Depuis long-temps on s'accorde à reconnaître la nécessité d'une organisation municipale et départementale dont l'ensemble se trouve en harmonie avec nos institutions. Les questions les plus difficiles se rattachent à cette organisation. Elle doit assurer aux communes et aux départements une juste part dans la gestion de leurs intérêts; mais elle doit conserver aussi au pouvoir protecteur et modérateur qui appartient à la Couronne, la plénitude de l'action et de la force dont le public a besoin. J'ai fait préparer avec soin un projet qui vous sera présenté; j'appelle sur ce projet toutes les méditations de votre sagesse, et j'en confie la discussion à votre amour du bien public et à votre fidélité.

Chaque jour me révèle davantage l'affection de mes peuples, et me rend plus sainte l'obligation que j'ai contractée de consacrer ma vie à leur bonheur. Cette noble tâche que vous m'aidez à remplir, messieurs, doit devenir de jour en jour plus facile.

L'expérience a dissipé le prestige des théories insensées; la France sait bien, comme vous, sur quelle base son bonheur repose, et ceux qui le chercheraient ailleurs que dans l'union sincère de l'autorité royale et des libertés que la Charte a consacrées seraient hautement désavoués par elle (*mouvement prononcé d'approbation*). Cette union, messieurs, vous êtes appelés à la rendre plus étroite et plus solide. Vous remplirez cette heureuse mission en sujets fidèles, en loyaux Français, et l'appui de votre Roi ne manquera pas plus à vos efforts que la reconnaissance publique.

(Après le discours les acclamations ont redoublé.)

Le lendemain de la séance royale qui a eu lieu le 27, la Chambre des Députés s'est réunie sous la présidence de M. Labbey de Pompières, doyen d'âge en l'absence de M. le Febvre Gineau malade. Après avoir prononcé l'admission de plusieurs députés nouvellement élus, la Chambre s'est occupée du tirage des bureaux. Les présidents que ceux-ci se sont choisis ont été MM. Royer Collard, de Guéhéneuc, N. . . , Aug. Perrier, de Cassaignoles, Duchatel, Gautier, Odier et Labbey de Pompières, tous députés de l'opinion constitutionnelle. Le 29, on est allé au scrutin pour l'élection du président de la Chambre. Les cinq candidats qui ont été choisis sont MM. Royer Collard, C. Perrier, de Berbis, Sébastiani et Delalot. Le Roi a nommé M. Royer Collard. Le 30, MM. de St.-Aulaire, Girod de l'Ain, Cambon, Dupont de l'Eure, et N. . . ont été élus vice-présidents.

Des lettres de Vienne reçues à Paris annoncent que le sultan a entièrement adhéré au traité du 6 juillet; cette nouvelle avait fait hausser les métalliques.

La publication de ce numéro avait été retardée de deux jours dans l'attente de quelques nouvelles de France. Il était déjà sous presse, lorsque celles qu'on vient de lire sont arrivées. Nous n'avons point hésité à en faire suspendre l'impression afin de les y insérer et les donner ainsi une semaine plus tôt à nos lecteurs.

ANNONCES

ET

AVIS DIVERS.

On trouve au bureau du journal des cartes de Turquie, de Gèce et de Candie sur différentes échelles. On s'y charge de commissions de librairie pour la France et autres pays de l'Europe; enfin on y fait imprimer en diverses langues et pour les administrations.

OUVRAGES NOUVEAUX

VICTOIRES, CONQUÊTES, DÉSASTRES, REVERS
ET GUERRES CIVILES DES FRANÇAIS.

DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'À ET COMPRIS LA BATAILLE DE NAVARIN.

SECONDE ÉDITION ET PUBLICATION.

Le grand ouvrage historique publié il y a dix ans sous le titre de VICTOIRES et CONQUÊTES, reparait aujourd'hui par livraisons; l'éditeur y joint une première partie déjà publiée, et comprenant le récit des faits militaires, depuis le commencement de la monarchie française, et il complète le vaste plan qu'il a adopté par la relation de la guerre d'Espagne et de la bataille de Navarin. Ainsi, les VICTOIRES et CONQUÊTES deviennent des archives complètes de la bravoure et de la gloire nationale. On sait que l'ensemble de l'ouvrage a été dirigé par un officier-général distingué par son talent littéraire, qui a réuni à une foule de documents inédits jusqu'alors, des relations de témoins ou d'acteurs; d'où il résulte que sur plusieurs époques peu connues de la révolution, la vérité ne se trouve que là. C'est ce qui fait des VICTOIRES et CONQUÊTES une production utile, et dont tous les esprits studieux ne peuvent se passer.

Beaucoup de personnes qui désiraient cette intéressante collection de nos annales, mais qui étaient peut-être retenues par la nécessité de déboursier en une fois le prix total, sauront gré à l'éditeur de leur fournir l'occasion d'acquiescer cet ouvrage, ornement de toute bibliothèque, d'une manière presque insensible, en le leur offrant moyennant une dépense de 2 fr. seulement tous les quinze jours.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

La première partie comprend l'Histoire militaire depuis les Gaulois jusqu'en 1792 : elle se composera de 18 livraisons qui formeront 6 volumes.

La seconde partie renferme les Victoires et Conquêtes depuis 1792 jusques et y compris la bataille de Navarin : cette seconde partie se composera de 28 volumes, divisés en 85 livraisons.

Il paraîtra une livraison tous les quinze jours.

Chaque livraison sera ornée de portraits ou de cartes.

L'ouvrage contiendra cent cinquante-deux portraits de généraux, et toutes les cartes de la première édition.

Chaque livraison sera du prix de 2 francs.

Les portraits et les cartes sont compris dans ce prix et ne devront jamais être payés à part.

Il paraîtra alternativement une livraison de la première partie et trois livraisons de la seconde.

Chez L. F. PANCKOUCKE, éditeur, rue des Poitevins, n. 14, et chez tous les libraires des départements et de l'étranger.

LIBRAIRIE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, N. 12,

A PARIS.

MANUEL D'ARPENTAGE ou Instruction sur cet art et sur celui de lever les plans, par M. LACROIX, membre de l'Institut. Troisième édition, revue et corrigée. Un joli volume orné de planches. Prix, 2 fr. 50, et 3 fr. par la poste.

Le nom de l'auteur nous dispense de tout éloge et de toute réflexion; nous devons nous borner à indiquer la marche qu'il a suivie et les sujets qu'il a traités; la première partie traite de l'arpentage sur le terrain; on y trouve les premières notions de la géométrie, la description et l'évaluation de l'aire des figures planes. La deuxième partie est relative au lever des plans. On y trouve la réduction des lignes, la construction des échelles, trois méthodes pour lever un plan, l'usage de la planchette, de la Loussole, du rapporteur, les projections, le nivellement, etc.

NOUVEAU MANUEL COMPLET, Théorique et pratique des propriétaires d'abeilles, contenant :

1.° La Ruche villageoise et lombarde, et les ruches à hausses perfectionnées, au moyen de petits grillages en bois très faciles à exécuter; 2.° des procédés pour réunir ensemble plusieurs ruches faibles, afin d'être dispensé de les nourrir; 3.° une méthode très avantageuse de gouverner les abeilles, de quelque forme que soient leurs ruches pour en tirer de grands profits; par J. RADOUAN, géomètre, membre de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts, du département de la Marne. Troisième édition corrigée. suivi

DE L'ART D'ÉLEVER ET DE SOIGNER les vers à soie, et de cultiver le mûrier, par M. MORIN, de plusieurs sociétés savantes.

Ces ouvrages, et surtout le dernier, font partie de l'ENCYCLOPÉDIE DES SCIENCES ET DES ARTS, format in-18, dont plus de cent volumes ont paru et dont chaque traité se vend séparément.

ON SOUSCRIT AU JOURNAL,

A PARIS, chez MM.	{ Cassin, rue Taranne, n° 12. Bobée et Hingray, libr. rue de Richelieu, 14. Dondey Dupré, id. id. 47 bis,
LYON	Babeuf, libraire.
MARSEILLE	Camoin, id.
BORDEAUX	Lavalle neveu, id.
TOULON	Laurent, id.
LONDRES	{ Rolandi, id. 20, Berners street. Treattall et Wurtz, id.
VIENNE	Schälhacher et Comp., id.
BERLIN	Schlesinger, id.
MUNICH	Finsterlin, id.
AUGSBURG	Jenisch et Stage, id.
STUTTGART	A la librairie Cotta.
LEIPZIG	Adolphe Bossange, libraire.
BERNE	Burgdorffer, id.
GENÈVE	Cherbulier, id.
BRUXELLES	A la librairie parisienne.
AMSTERDAM	Dufour et Comp., libraire.
HAMBURG	Perthès et Besser, id.
FRANCFORT	Jugel, id.
STOCKHOLM	Norman et Engstrom, id.
COPENHAGUE	Gyldenhal, id.
St.-PETERSBOURG	W. Graff, id.
ODessa	Seuron et Comp., id.
VARSOVIE	Fabre Poirier, id.

A MOSCOU	J. Gautier, libraire.
ROME	De Romanis, id.
ANCÔNE	Alberto Mercatelli, négociant.
MILAN	Bocca, libraire.
TRIESTE	N...
TURIN	Pic, id.
GENÈS	Yves Gravier, id.
FLORENCE	Borghi et Comp., id.
LIVOURNE	Vignozzi frères, id.
NAPLES	Constantin Guaraccino, négociant.
MALTE	Macgill, id.
CORFOU	Ricardo Casati, id.
ZANTE	Loque, id.
CONSTANTINOPLE	D. N. Isckander, libraire.
SMYRNE	Didier, négociant.
SALONIQUE	N...
ALEXANDRIE (Égypt.)	Clément, id.
PHILADELPHIE	H. C. Carey et Lea, libraire.
NEW-YORK	Berard et Mondon, id.
BOSTON	F. Sales, id.
BALTIMORE	F. Lucas, id.
NOUVELLE ORLÉANS	Boimare, id.
ÉGÈNE	A. Papadopoulos.
NAPOLI DE ROMANIE	N...
ARCHIPEL	Joseph Stoli, chancelier du consulat d'Espagne, à Syra.

DE L'IMPRIMERIE FRANÇAISE ET GRECQUE DE M. RAYBAUD.